



Evaluation des diplômes Masters – Vague B

ACADEMIE : ORLEANS-TOURS

Etablissement : Université d'Orléans

Demande n° S3MA120000290

Domaine : Sciences, technologies, santé

Mention : Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises (MIAGE)

Présentation de la mention

La mention « MIAGE » fait partie du réseau national des 20 universités délivrant le diplôme de master MIAGE. C'est une formation pluridisciplinaire, à la croisée des domaines de l'informatique appliquée, des systèmes d'information et de communication et de l'organisation des entreprises. L'objectif est de couvrir la dimension conceptuelle des systèmes d'information, leur ingénierie et leurs applications. C'est une formation à visée professionnelle qui prépare les étudiants aux métiers de cadre en informatique des organisations, en abordant à la fois les aspects technologiques et organisationnels des systèmes d'information d'entreprise.

La formation suit les recommandations de la Commission pédagogique nationale des MIAGE. La formation comporte deux spécialités, la première, « Systèmes d'information répartis », est assez classique, mais la seconde, « Systèmes d'information des métiers du social et de l'assurance » ouverte en 2008, est plus originale. Le M1 est commun aux deux spécialités qui partagent encore les 3/5 des heures en M2.

Cette mention repose principalement sur le Laboratoire d'informatique fondamentale d'Orléans (LIFO) EA 402 et sur les intervenants extérieurs très nombreux. De multiples partenariats sont établis de longue date avec les principaux acteurs économiques locaux concernés par l'informatique des organisations.

Cette mention « MIAGE » est membre du consortium « International E-MIAGE » qui regroupe des universités proposant une formation MIAGE à distance, ce qui la rend accessible à la formation continue et aux étudiants étrangers.

Indicateurs

Effectifs constatés	60 en M1 60 en M2
Effectifs attendus	
Taux de réussite	80 % à 100 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	80 %
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette mention « MIAGE » fonctionne bien depuis de nombreuses années, et devrait continuer à le faire. On peut noter le bilan très positif de la nouvelle spécialité « Systèmes d'information des métiers du social et de l'assurance » créée en 2008. Elle dispose et bénéficie de tout l'arsenal MIAGE qui a fait ses preuves et continue à le



faire, malgré une position atypique et parfois difficile à tenir au sein des universités, entre formation de master classique et école d'ingénieurs interne aux universités. La force de ces formations réside dans l'organisation mise en place, commission pédagogique nationale, réseau national MIAGE et consortium « International E-MIAGE », mais aussi et surtout dans la pertinence des formations proposées au niveau des débouchés professionnels, formations qui sont évoluées et adaptées aux profondes évolutions technologiques de leur domaine. Il faut enfin souligner la qualité du dossier.

- Points forts :
 - Label MIAGE.
 - Qualité de la formation et excellente insertion professionnelle.
 - Très bon adossement aux milieux socio-professionnels.
 - Qualité du pilotage de la formation.
 - Taux de réussite élevés.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A+

Recommandations pour l'établissement

Devant le nombre toujours croissant de formations Bac+5, écoles d'ingénieurs ou écoles de commerce en particulier, qui proposent des formations aux objectifs assez proches de ceux des MIAGE, il conviendrait de s'assurer de la qualité du recrutement en MIAGE et du niveau de placement des diplômés.

Appréciation par spécialité

Systèmes d'information répartis (SIR)

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité professionnelle propose de donner aux étudiants des compétences de haut niveau en matière de répartition des systèmes d'information (étude et développement de solutions applicatives et techniques) et d'autre part, des compétences indispensables à un pilotage efficace du système d'information de l'entreprise.

- Indicateurs :

Effectifs constatés	59 en M1 ; 24 en M2
Effectifs attendus	60 en M1 ; 24 en M2
Taux de réussite	M1 88 % ; M2 100 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	

- Appréciation :

La spécialité est efficace et bien intégrée localement.

- Points forts :

- Très bon adossement à la recherche.
- Formation accessible à la formation continue et à distance (programme international E-MIAGE).
- Très bonne intégration locale.
- Grande qualité du fonctionnement et du pilotage de la spécialité.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A+

Systèmes d'information des métiers du social et de l'assurance (SIMSA)

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité ouverte en 2008 répond à une demande de spécialistes en systèmes d'information, spécialement formés dans les secteurs du social, de la prévoyance et de l'assurance. Les secteurs d'activités comprennent les grandes entreprises, les sociétés de services et ingénierie informatiques, les PME/PMI, la fonction publique et les collectivités territoriales.



- Indicateurs :

Effectifs constatés	61 en M1 ; 30 en M2
Effectifs attendus	60 en M1 ; 24 en M2
Taux de réussite	88 % en M1 ; 100 % en M2
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	

- Appréciation :

Cette nouvelle spécialité, assez originale dans le paysage MIAGE, répond à une demande des entreprises et semble avoir une réalité en termes de débouchés (ce qui n'est pas toujours le cas, même pour les formations répondant à une demande des entreprises !) et de demande au niveau de la formation continue en particulier.

- Points forts :

- Originalité et pertinence de cette spécialité.
- Très bons débouchés.
- Forte demande en formation continue.
- Qualité du fonctionnement.

Notation)

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A+